

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 17
Nombre de pouvoirs : 1
Publié le 3 mars 2023

Conseil municipal du 28 février 2023

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Etaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve
Mme ERNE-HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michelle, M.
KRENCKER Julien, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine,
Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine, Mme ROHFRITSCH Anne-Marie, M.
URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia

Absents : Mme JOST Anne qui donne pouvoir à M. LUX Pierre
Secrétaire de séance : M. KRENCKER Julien

**2. OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHE POUR LA RENOVATION INTERIEURE
DE LA MAIRIE DE BERSTETT LOT N°13 MOBILIER**

Vu le présent avenant négatif supérieur au montant initial du marché du lot n°13 de plus de 5%,

Monsieur le maire explique qu'il est nécessaire de conclure un avenant avec l'entreprise TERTIA pour une série de moins-values sur le lot mobilier,

Le marché initial s'élève à 44 376,20 € HT – 53 251,44 € TTC
L'avenant négatif s'élève à – 11 471,89 € HT - 13 766,26 € TTC

Le nouveau montant de marché s'élève désormais à 32 904,31 € HT – 39 485,18 € TTC

Le conseil municipal après avoir délibéré,

- Autorise le maire à signer l'avenant négatif n° 1 avec l'entreprise TERTIA ainsi que tout document nécessaire à l'accomplissement de cette délibération.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Pour Copie conforme,

La 1^{ère} adjointe au maire
Par délégation
Valentine Erne-Heintz



Le secrétaire de séance

Julien KRENCKER



Accusé de réception en préfecture
087-216700344-20230228-0228022023-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023